

Poétique, no 56, Seuil, novembre 1983. « L'autobiographie »
(Nous avons privilégié trois articles de ce numéro)

Yvan Lévesque

Volume 17, Number 2, Fall 1984

La question autobiographique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/500657ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/500657ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (print)

1708-9069 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lévesque, Y. (1984). Review of [*Poétique*, no 56, Seuil, novembre 1983. « L'autobiographie » (Nous avons privilégié trois articles de ce numéro)]. *Études littéraires*, 17(2), 418–420. <https://doi.org/10.7202/500657ar>

Tous droits réservés © Département des littératures de l'Université Laval, 1984

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

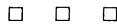
que la bibliographie, bien sûr, ne peut être ni complète ni absolue puisque un nombre impossible à évaluer de documents inédits dorment sans aucun doute dans des fonds de tiroirs de familles québécoises et que ce serait peine perdue que de prétendre les retracer tous.

Le roman autobiographique « trop masqué », la correspondance personnelle, innombrable et irrepérable souvent, les chroniques où les auteurs sont plus ou moins absents de leur texte, seront exclus du corpus ainsi que tout document d'ordre administratif et tout écrit impersonnel. Par contre, et c'est un des aspects les plus intéressants de l'ouvrage, nous aurons accès à des manuscrits et textes non publiés, conservés dans nos archives ou dans des bibliothèques, soit privées, soit publiques. Ce qui nous donnera l'occasion de consulter sur place, pour ainsi dire, des journaux intimes ou des mémoires, inaccessibles autrement pour la plupart d'entre nous. Qu'on s'intéresse aux écrits de femmes, par exemple, ou encore à ceux des religieux, il y a dans le livre de Lamonde une véritable mine d'or.

Côté méthodologie, l'auteur fait référence la plupart du temps aux travaux de Philippe Lejeune qui, comme on le sait, fait figure de proue dans ce domaine. Quant aux auteurs, ils sont présentés par ordre alphabétique, avec date de naissance et de décès s'il y a lieu. Suivent une courte notice biographique ainsi qu'une description et analyse assez développées des documents cités, pour finir par une liste des études publiées sur les sujets en question.

Je me souviens; La littérature personnelle au Québec paraît, pour plusieurs années encore, à n'en pas douter, un instrument de travail des plus précieux pour tous les chercheurs qui s'intéressent de près ou de loin, soit à la petite histoire du Québec, soit à l'écriture des Québécois, soit aux deux à la fois.

Gabrielle FRÉMONT



Poétique, n° 56, Seuil, novembre 1983. « L'autobiographie » (Nous avons privilégié trois articles de ce numéro)

1. Philippe Lejeune, « Le pacte autobiographique (bis) », pp. 416-434.

Comme il le laisse entendre dans son titre, Philippe Lejeune fait le point en nous proposant une relecture de son « Pacte »¹. La suite de ses travaux, de même que les critiques suscitées par son étude, l'amènent d'abord à reposer certains problèmes de méthode : entre autres ceux de la définition générique et de la délimitation d'un corpus. S'il reprend sa définition, c'est en la présentant surtout comme un point de départ.

Sur la question de l'identité, l'auteur se veut moins normatif et considère maintenant l'*aveu* comme un point de repère situé dans un axe plutôt que comme « le centre du domaine autobiographique ». Il signale d'ailleurs que la notion d'« espace autobiographique » laissait déjà place à un certain jeu.

Lejeune revient ensuite sur cette idée de « contrat », née de la lecture des prologues d'autobiographie ; il suggère alors quelques points qui aideraient à une description plus subtile de ce « double processus : l'engagement et le système de présentation choisi par l'auteur, et le mode de lecture choisi par le lecteur ».

À propos du style, évoqué afin de préciser ce qu'il entendait par autobiographie « en prose », il nuance franchement sa définition et souligne « le paradoxe de l'autobiographie littéraire, son essentiel double jeu, [qui] est de prétendre être à la fois un discours véridique et une œuvre d'art ».

Afin de répondre à certaines critiques où on aurait pu le prendre pour un « naïf », l'auteur rappelle qu'il a traité des « problèmes de contrat [...] d'un point de vue essentiellement linguistique et formel », qu'il n'a pas cherché à discuter le caractère illusoire ou imaginaire de l'entreprise mais plutôt à « décrire les positions et les croyances nécessaires au fonctionnement de ce système ». Cette mise au point le conduit à donner une autre image que celle du « définisseur formaliste » et, en ouvrant en quelque sorte un volet sur sa propre autobiographie, il relate comment il s'est dirigé vers ce champ de recherches pour en arriver à s'intéresser à des textes moins littéraires, aux récits de vie et à l'inventaire des autobiographies écrites au XIX^e siècle.

La dernière partie de l'article commente le tableau² à double entrée où, selon la nature du pacte (autobiographique, romanesque, indéterminé) et la correspondance, ou non, du nom du personnage à celui de l'auteur, un récit se donne à lire comme un roman ou une autobiographie. Lejeune est frappé de constater que, s'il avait considéré à l'époque l'éventualité d'une indétermination, il avait refusé de voir celle de l'ambiguïté : « prénom semblable, noms différents (ne serait-ce qu'une lettre : Lucien Bodard/Lucien Bonnard), etc. ». Ambiguïté sur laquelle joue précisément « l'autofiction » et qui rend les limites entre le roman autobiographique et l'autobiographie encore plus difficiles à déterminer.

2. Jean Rousset, « Le journal intime, texte sans destinataire ? » (pp. 435-443).

L'interrogation du titre résume bien cet « essai de typologie [...] fondée sur la question du destinataire ». Ce « genre » caractérisé par la fragmentation et la soumission au calendrier, pose en même temps le paradoxe de sa destination. Au départ, le diariste peut être motivé par une relecture personnelle, mais, s'il autorise la publication, c'est à plusieurs lecteurs qu'il livre un texte supposément intime, écrit pour soi. À partir d'exemples, Rousset propose un tableau où il fait voir divers degrés entre la fermeture de l'autodestination et l'ouverture vers un destinataire non seulement toléré ou admis, mais requis.

3. Élisabeth W. Bruss, « L'autobiographie au cinéma. La subjectivité devant l'objectif » (pp. 461-482).

L'entreprise autobiographique, telle qu'elle s'opère dans le langage, serait impossible au cinéma car celui-ci ne posséderait pas ce pouvoir

d'auto-observation et d'auto-analyse généralement associé à la littérature. Le genre autobiographique, comme on le connaît, serait donc appelé à disparaître avec la transformation des moyens de communication.

L'auteur démontre en quelques pages comment le cinéma renverse chacun des paramètres du projet autobiographique: sa « valeur de vérité », sa « valeur d'acte » et sa « valeur d'identité ».

En conséquence, le moi autobiographique se met à ressembler moins à un être autonome et plus à une « position » abstraite qui apparaît lorsqu'un certain nombre de conventions clé convergent, et disparaît lorsque les conventions dont elle dépend sont abandonnées (p. 465).

E. Bruss pose ensuite les questions de la narration et de la focalisation au cinéma. L'identité entre l'observateur et l'observé ne paraissant pas possible, ses exemples se classent en deux catégories opposées selon que l'accent est mis sur la personne filmée ou sur celle qui filme. L'œuvre de Fellini, quant à elle, pourrait être vue « comme anthologie de toutes les stratégies différentes qui s'offrent à toute tentative autobiographique » (476). Enfin, l'auteur remonte à la naissance du cinéma pour mieux comprendre cette incompatibilité avec l'autobiographie.

Yvan LÉVESQUE



Françoise VAN ROEY-ROUX, **La Littérature intime du Québec**, Les Éditions du Boréal Express, Montréal, 1983. 256 p.

On s'est tant intéressé, ces dernières années, au roman québécois qu'on en est presque venu à perdre de vue d'autres formes d'expression littéraire non moins importantes, telles que l'essai, et en particulier l'essai autobiographique, sous ses différents aspects: journal intime, mémoires, correspondance personnelle, etc. Ce n'est pas le moindre mérite de Françoise Van Roey-Roux que d'avoir comblé cette lacune avec *La Littérature intime du Québec*, publié dernièrement au Boréal Express, seul ouvrage à notre connaissance, avec celui d'Yvan Lamonde cité plus haut, qui fait une recension complète des écrits autobiographiques québécois, de 1760 à nos jours.

Il était temps qu'on se penche enfin sur nos écrits intimes, domaine encore étrangement inexploré par la critique littéraire, alors que les lecteurs, eux, depuis longtemps, avaient manifesté leur intérêt à son égard et en faisaient leurs beaux dimanches. C'est en effet un secret de polichinelle que rien ne se vend mieux dans nos librairies que les autobiographies et écrits personnels de toutes sortes et que, serait-ce curiosité, goût du scandale ou de l'authenticité (ce qui est déjà plus noble!), les mémoires du moins connu des joueurs de hockey sont sûrement plus lus que le dernier roman d'un prix littéraire...

« La littérature intime a quelque chose d'irrésistible », nous dit elle-même Françoise Roux au début de son livre. Et ce n'est pas sans une grande connaissance de son sujet — de la théorie tout aussi bien que des